

## **Lancement du nouveau site Web bilingue de la Cour provinciale**

Le juge en chef M. Reginald Reid est heureux d'annoncer le lancement officiel du nouveau site Web bilingue de la Cour provinciale.

Le site réorganisé, qui est grandement amélioré et élargi, vise à offrir des renseignements et un accès améliorés dans les deux langues officielles.

« C'est un exemple des efforts déployés par la Cour provinciale pour améliorer l'accès à la justice. Cette initiative donne aux francophones une occasion d'être mieux informés sur les services offerts par la Cour provinciale », a déclaré le juge en chef Reid.

Un objectif du Plan stratégique de la Cour provinciale, qui est d'améliorer l'accès du public aux services du tribunal, correspond avec un des objectifs du Plan stratégique sur les services en français du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est aussi une priorité de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

La Cour provinciale a collaboré avec le Bureau des services en français, Secrétariat de la fonction publique, afin d'élaborer la version française du site Web. La traduction du site est offerte grâce à l'Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador relative aux services en français.

Le site contient une variété de renseignements, y compris des résumés des types de services offerts par la Cour provinciale et les coordonnées des tribunaux situés dans toute la province. Divers formulaires offerts sur le site seront aussi disponibles dans les deux langues officielles dans les semaines à venir.

Le lancement du site coïncide avec la Journée de la francophonie provinciale qui est célébrée le 30 mai et qui sert à reconnaître la contribution historique et culturelle des communautés francophones et acadiennes de la province.

La version française du site Web de la Cour provinciale se trouve à l'adresse suivante :  
[http://www.court.nl.ca/provincial\\_fr/default\\_fr.htm](http://www.court.nl.ca/provincial_fr/default_fr.htm)

Renseignements aux médias :  
Pamela Ryder-Lahey  
Directrice des services judiciaires  
Tél. : 709-729-2081